

Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date : Le 12 Mars 2021 De 18 H30 à 20H00
---	---	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none">● Mme PETIT● Mme BARBERI● Mme PICHON● Mme GUENET● Mme FOURMON● Mme ANNETTE● Mme RENE● Mme PORTEFAIX● Mme FEMY● Mme LAGARRIGUE● M. ADAM	<ul style="list-style-type: none">● Mme LEBRETON● Mme LECOMTE● Mme CARPENTIER● Mme GUYOTON● Mme RENARD● Mme MOLINIER● Mme LIMANDRI● Mme LORIDAN● Mme TEULON● Mme ANNETTE● Mme PADOVAN
Parents élus	<ul style="list-style-type: none">● Mme VENAISSIN● Mme LOUPIAS● Mme LAFON● Mme DURAND● M. DESPRETZ	<ul style="list-style-type: none">● Mme SINOQUET● Mme AIT-HATRIT● Mme DELSUC● Mme DURDUX
Le maire ou son représentant	● M. KOITA (Maire adjoint aux affaires scolaires de SAINT-PATHUS) ; Mme FERNANDEZ (Responsable Affaires Scolaires) ; M. GOUAIT (Directeur Enfance Jeunesse)	
Autres membres invités		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) <ul style="list-style-type: none">● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale● M. GRAS (DDEN)	

Président(e) de séance : ADAM Frédéric	Secrétaire de séance : Natacha PORTEFAIX
---	---

ORDRE DU JOUR
Du 2ème conseil d'école

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du mardi 24 Novembre 2020
2. Situation sanitaire au sein de l'école Antonio VIVALDI
3. Carte scolaire
4. Evaluations nationales CP
5. Orientations budgétaires et crédits 2021-2022
6. Absences et remplacements des enseignantes
7. Salle d'évolution et mutualisation du matériel pédagogique
8. Travaux
9. Coopérative / Crédits

M. Adam ouvre la séance à 18h35.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il :

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole ;
- présente les excuses des personnes absentes ;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme PORTEFAIX Natacha.

1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du Mardi 24 Novembre 2020

Le procès-verbal du Conseil d'école du Mardi 24 Novembre 2020 est approuvé par les membres du Conseil d'école.

2/ Situation sanitaire au sein de l'école Antonio VIVALDI

Depuis le début de l'année scolaire, entre 1 et 2 % des élèves ont été testés positifs à la Covid-19, ce qui ne représente pas plus de 10 élèves. Toutefois, ces derniers jours, nous recensons beaucoup de cas contacts, pratiquement une vingtaine d'élèves sont concernés.

Depuis le 09 Mars 2021, le protocole a changé. En effet, pour un enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire, l'isolement varie selon les circonstances :

- 17 jours pour un enfant cas contact au sein du foyer
- 7 jours pour un enfant cas contact hors foyer
- 24 jours pour un enfant d'élémentaire cas contact dont la famille refuse d'effectuer un test PCR ou antigénique et de signer l'attestation sur l'honneur.

Pour les deux premiers cas, l'enfant doit réaliser un test avant la reprise de l'école et une déclaration sur l'honneur doit être adressée à l'école.

Si un élève est positif à un variant Brésilien ou Sud-Africain, la classe entière sera fermée.

Pour l'instant, le protocole est bien respecté par les membres de la communauté éducative, même si celui-ci implique certaines contraintes :

- 6 zones bien définies (2 en maternelle et 4 en élémentaire)
- Récréations dédoublées en évitant le brassage des zones
- Entrées et sorties décalées de 10 min (8h20/8H30- 16H20/16H30)
- 8 lavages de mains de façon quotidienne
- Masques obligatoires pour tous les adultes et les enfants à partir du CP.

Nous ne saurons jamais si ces contraintes ont une relation de cause à effet mais nous ne remarquons pas une propagation de ce virus dans d'autres zones quand un enfant est malheureusement positif.

Mme FERNANDEZ : « Pour l'entretien des locaux, la désinfection se réalise dans un premier temps entre 12h00 et 14h00 dans les sanitaires et toutes les surfaces de contact (poignées de porte...) sont

nettoyées. Les différents espaces sont ensuite désinfectés à nouveau le soir à partir de 16h30. »

M.GOUAIT : « Pour la cantine, les enfants ne sont pas brassés mais sont disposés par zone de couleurs. Ils ne sont pas mélangés pendant la récréation et jouent dans des zones bien distinctes. Pour le nettoyage, un seul et même agent s'occupe d'une seule et même zone ».

Pour répondre à une interrogation des parents d'élèves, les sorties de 11h50 et 16h20 indiquent la sortie de classe et non l'arrivée au portail. Par conséquent, l'arrivée des enfants est décalée de quelques minutes. Cela est identique pour les sorties de 12h00 et de 16h30.

D'autres parents voulaient avoir des précisions concernant les tests salivaires annoncés par le gouvernement. Il faut savoir que le choix des écoles se fait en fonction de la forte concentration de cas positifs dans une zone ou pour des statistiques. Pour l'instant, l'école Antonio VIVALDI n'a pas été contactée.

Si l'école est choisie, les autorisations parentales seront obligatoires et ces tests seront réalisés par du personnel médical. Les résultats seront envoyés directement aux familles.

Pour les élèves de maternelle, le prélèvement se fera à l'aide d'un écouvillon dans la bouche alors qu'en élémentaire, les élèves cracheront dans un tube.

Enfin, l'équipe enseignante tenait à remercier l'association de parents d'élèves pour l'achat des masques inclusifs utilisés quotidiennement par les enseignantes de maternelle et d'élémentaire.

3/ Carte scolaire

Pour l'année scolaire 2021-2022, aucune mesure n'a été prononcée pour l'école. Par conséquent, l'école possédera toujours 20 classes : 13 classes en élémentaire et 7 classes en maternelle.

Pour cette fin d'année, 92 élèves de CM2 entrent en sixième et 42 enfants sont prévus en Petite Section pour la rentrée prochaine sans compter les nouveaux arrivants.

M.ADAM : « Madame FERNANDEZ, avez-vous déjà une idée du nombre d'enfants supplémentaires ? »

Mme FERNANDEZ : « A ce jour, il est difficile d'avoir une estimation car les notaires refusent de nous donner les compositions des familles. On peut penser avoir 70 élèves tous niveaux confondus. »

Les propositions de poursuite de scolarité seront données aux familles avant le 16 mars 2021

Les inscriptions en sixième se dérouleront courant mars-avril 2021 et les familles seront informées par un mot via le cahier de liaison.

4/ Evaluations Nationales CP :

Les évaluations nationales CP se sont déroulées en septembre 2020 et en janvier 2021.

A la rentrée du mois de septembre, nous avons constaté une baisse des résultats en Français et en Mathématiques.

Au vu des résultats des évaluations de janvier 2021, on peut affirmer que ce retard a été rattrapé et les difficultés compensées. En effet, pour l'école Antonio VIVALDI, les résultats montrent des résultats au-dessus de la moyenne nationale (entre 8% et 23% et ceci pour tous les items). Les écarts sont importants entre des écoles comme la notre et celles classées en REP.

Néanmoins, certains items sont à travailler davantage comme :

- Français : La compréhension d'un texte lu seul (71,6% de réussite)
- Mathématiques : La résolution de problèmes (71,7 % de réussite)
- Mathématiques : Additionner et soustraire (71 % et 73% de réussite).

Les enseignantes de CP ajoutent que les élèves, depuis le confinement, ont davantage de difficultés à se concentrer et à écouter en classe. De plus, les notions de vivre-ensemble sont à reprendre : on remarque plus d'agressivité entre les élèves.

5/ Orientations budgétaires et crédits 2020-2021

M.ADAM demande à M. KOITA si les crédits alloués à l'école seront toujours identiques pour l'année scolaire prochaine., à savoir par élève :

- 28 euros de fournitures par élèves
- 350 euros pour la direction
- 1 bus mis à disposition pour une sortie par classe
- 1 spectacle pour les classes au centre Culturel

M.KOITA : « Le budget n'est pas encore voté. Il le sera en Conseil Municipal au mois d'Avril. Il n'y aura pas de baisse prévue. »

M.ADAM : « Monsieur PINTURIER avait annoncé que la baisse de l'an dernier était normale au vu du contexte particulier. Sommes-nous dans la même situation, sachant que des crédits ont pu être économisés (transport piscine par exemple) ? »

M.KOITA : « Je ne peux rien vous promettre pour l'instant. Je défendrai l'école en tant qu' élu ».

6/ Absences et remplacements des enseignantes.

De nombreux parents d'élèves s'interrogent sur le non-remplacement des collègues de maternelle ou d'élémentaire

Lors des demandes d'autorisations d'absences exceptionnelles, la demande est réalisée à l'avance et généralement, le jour de l'absence, l'enseignante n'est pas remplacée.

Si une enseignante a une autorisation d'absence de droit (maladie...), l'Inspection de l'Education Nationale de Meaux-Nord est prévenue et un remplaçant peut être envoyé selon le contingent d'enseignants disponibles à cette date. L'école Vivaldi est une école de 20 classes et il est plus facile de répartir des élèves que dans une école de deux ou trois classes qui sont de fait prioritaires en cas d'absence.

Pour cette année scolaire, le remplacement des collègues est problématique, même pour les absences prévues de longue durée. Madame LORIDAN va s'absenter pour une période de trois mois et pour l'instant, il n'y a personne de prévu. L'Inspection de l'Education Nationale mettra tout en œuvre pour trouver un

enseignant dans les meilleurs délais.

Monsieur JEUNE (CE1 B) a été remplacé pour raisons de santé par Madame LIMANDRI, qui avait effectué le remplacement de Madame CARPENTIER lors de son congé maternité lors de l'année scolaire 2019-2020.

7/ Salle d'évolution et mutualisation du matériel pédagogique :

Une réunion s'est tenue le 09 Février 2021 entre les enseignantes de Maternelle et Monsieur GOUAIT (Directeur Enfance Jeunesse) afin d'harmoniser les pratiques entre l'école et le périscolaire.

Une ébauche de projet a été élaborée afin d'agencer au mieux la salle de motricité (rangements, meubles...) et de porter une attention particulière à l'hygiène et la propreté du matériel.

Un état des lieux va être réalisé et des priorités accordées.

M.GOUAIT : « Un bon de commande de 2000 euros a été prévu pour du matériel de sport qui sera utilisé par les élèves de l'école VIVALDI mais aussi par les enfants de l'école Charles PERRAULT pour le temps extra-scolaire. Il est important de se rencontrer afin d'avoir des règles communes d'utilisation et ceci afin d'avoir moins de détériorations et de pertes de matériel. Tout sera formalisé prochainement. »

M.ADAM et les enseignantes remercient la municipalité pour ce projet.

8/ Travaux:

Lors de ce trimestre, quelques travaux ont eu lieu dans l'école.

- Intervention dans le hall et la salle des maîtres (fuite d'eau)
- Divers travaux dans les classes (stores, tables, meubles à monter...)
- Clés à refaire
- Portail d'entrée à réparer (serrure)

M.ADAM tenait à remercier Messieurs TUGAULT et DEBRIS pour leur efficacité lors de leurs interventions et leur rapidité.

Madame BARBERI demande s'il est possible de prévoir une réfection des cours de l'école maternelle, car il y a de nombreux trous et les flaques d'eau s'accumulent.

11/ Coopérative scolaire- Crédits

M. ADAM présente les comptes.

Au 12 Mars 2021, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 19 673,60 euros dont 5893.15 euros de coopérative de classes.

La coopérative générale a financé l'achat des fichiers de mathématiques des CE1 B lors de l'arrivée de Madame LIMANDRI, pour un montant de 321 euros.

M. ADAM rappelle que les parents d'élèves ont le droit de consulter les comptes de l'école, qui leur seront

remis en toute transparence.

Avant la clôture de ce conseil, Madame VENAISSIN voulait ajouter que l'association de parents d'élèves souhaiterait offrir aux élèves une formation aux premiers secours avec la participation de la Brigade des sapeurs-pompiers de SAINT-SOUPPLETS. Une réunion est prévue avec le lieutenant de la caserne le 18 mars 2021. Les élèves de CM1 et CM2 pourront participer à cette animation.

Enfin, le book des CM2 sera mis en place cette année également. Les parents d'élèves et le photographe viendront dans l'école au mois d'avril et toutes les précautions sanitaires seront mises en place. Une demande d'autorisation aux familles sera donnée ainsi qu'une note d'information.

M.ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h00.

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h22.